

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mai 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Les points 3 à 6 seront traités dès 14 heures

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président annonce que le rapport d'activité annuel du Conseil d'Etat a été versé dans les casiers des députés. A 14h, M. le Président lit la lettre de démission du Grand Conseil de Mme la députée Rebecca Ruiz, qui va siéger au Conseil national en remplacement de Mme Josiane Aubert, démissionnaire.			
	2.	Dépôts Interpellations: Catherine Labouchère et consorts; Denis Rubattel. Postulat: Eric Züger et consorts. Pétition Pour un financement des partis réglementé, transparent et juste.			
OA+M	3.	(106) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Aliette Rey-Marion et consorts au sujet des solariums self-service : Attention danger ! (10_MOT_100) et sur le postulat Stéphane Montangero et consorts "Interdiction de vente de tabac aux mineurs : pour un véritable plan d'action qui permette l'application des sanctions en plus des mesures de prévention !" (10_POS_197) (Suite des débats)(1er débat) (1er débat, suite des débats): art. 98a non amendé accepté à l'unanimité. Art. 98b accepté avec deux oppositions. Art. 98c, al. 2 (nouveau), amdt com accepté avec une abstention; art. 98c amendé accepté avec une opposition. Art. 99 accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (maj des 3/4 requise) est refusée par 35 oui, 47 non et 10 abstentions.	DECS.	Roulet C.	
TRAITE	4.	(13_INT_188) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion - Régime minceur... Egalité ?	DECS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mai 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	5.	(13_INT_194) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Salaire minimum : quels chiffres et quelles incidences pour notre canton ? Après une longue discussion sur deux déterminations Montangero et Blanc, une motion d'ordre Vuillemin demandant de passer au vote immédiat est refusée par 51 oui, 61 non et 6 abstentions. Reprise de la discussion, au cours de laquelle M. Montangero retire sa détermination et se rallie à celle de M. Blanc. Un amdt Dolivo à la détermination Blanc est alors refusé par 52 oui et 67 non. La détermination Blanc non amendée est acceptée par 70 oui, 16 non et 33 abstentions. Consistant en un voeu elle est donc transmise au Conseil d'Etat.	DECS.		
TRAITE	6.	(13_INT_136) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Dominique-Ella Christin et consorts - Organismes de développement économique régionaux : quel partenariat avec les instances cantonales et quelle gouvernance ?	DECS.		
RENV-CE	7.	(14_INT_255) Interpellation Olivier Epars - Nos rivières auront-elles encore des poissons pour le 1er avril 2020 ? (Pas de développement)			
RENV-CE	8.	(14_INT_256) Interpellation Denis Rubattel - Ne pas faire purger les lourdes peines, c'est mettre la population en danger ! (Pas de développement)			
RENV-CE	9.	(14_INT_254) Interpellation Christian Kunze et consorts - Le parc national d'innovation et la politique technologique du Canton de Vaud (Développement)			
RENV-CE	10.	(14_RES_015) Résolution Véronique Hurni et consorts - Familles d'enfants cancéreux, quelle solution de parcage au Parking du CHUV ? Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Véronique Hurni, formulant un voeu à l'intention du Conseil d'Etat, est mise en discussion. Un amdt Roulet est accepté par 70 oui et 39 abstentions. Au vote, la résolution amendée est acceptée à une large majorité, avec une dizaine d'avis contraires et d'abstentions.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mai 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(13_POS_043) Postulat Michel Miéville et consorts - Big Brother dans votre jardin, c'est pour demain ! Que pense faire le Conseil d'Etat Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à une très large majorité, moins quelques abstentions (prise en considération totale du postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat).	DSAS	Hurni V.	
TRAITE	12.	(13_INT_147) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse - Comment et à quel coût la suppression de la déduction de coordination (art. 11 LCP) peut améliorer la rente de retraite des bas salaires et des temps partiels des collaborateurs de l'Etat ?	DSAS.		
TRAITE	13.	(13_INT_176) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Jacques Neiryck et consorts - Le Groupe Impact a-t-il le droit d'enquêter sur les débats du Grand Conseil ? Détermination Jacques Neiryck à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est refusée par 50 non, 26 oui et 27 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 64 non, 34 oui et 9 abstentions.	DSAS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mai 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	14.	<p>(119) Exposé des motifs et projets de lois modifiant la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique ainsi que la loi du 10 février 2004 sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jacques-André Haury et consorts demandant qu'une autorisation de pratiquer soit requise pour les médecins pratiquant à titre dépendant (12_MOT_012) et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel "réintroduction du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux : une tuile pour notre canton !" (12_INT_049) et</p> <p>Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel "Comment se fait la planification des équipements lourds utilisés en médecine dans le canton de Vaud ?" (05_INT_285)(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les projets de lois est acceptée à l'unanimité. LSP: art. 4 à 13g acceptés. Art. 15a: amdts com à l'al. 4 acceptés. Art. 15a amendé accepté. Art. 15b et 15c acceptés. Art. 15d: amdt com à l'al. 4 lit. b accepté à la majorité, avec 3 abstentions. Art. 15d amendé accepté. Art. 15e: amdts com à l'al. 1 (non) sont opposés aux amdts Dolivo (oui): amdts com sont préférés par 85 non, 15 oui et 10 abstentions. Amdts com acceptés à la majorité, moins 3 abstentions. Art. 15e amendé accepté. Art. 15f: amdt com à l'al. 2 accepté. Art. 15f amendé accepté. Art. 15g: amdt com à l'al. 1 accepté. Amdt com à l'al. 3 accepté. Art. 15g amendé accepté. Art. 15h à 75 acceptés. Art. 75a: amdt com à l'al. 1 accepté. Art. 75a amendé accepté. Art. 76: amdts com aux al. 3 et 4 acceptés. Art. 76 amendé accepté. Art. 76a: amdt com à l'al. 1 accepté. Art. 76a amendé accepté. Art. 78a accepté. Art. 91a, al. 4, sous-amdt Haury accepté avec une abstention; amdts com aux autres alinéas acceptés à l'unanimité. Art. 91a amendé accepté à l'unanimité. Art. 91 b, al. 3, amdt com accepté avec une abstention. Art. 91b amendé accepté. Art. 97 et 105 acceptés. Art. 111, al. 4 (nouveau), amdt Riesen refusé par 18 oui, 81 non et 8 abstentions. Art. 111 amendé accepté. Art. 147 accepté. Art. 183a accepté. Art. 191 accepté. Art. 199a accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>LAIH : art. 6j accepté. Art. 6k, al.1, lit d, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 6k amendé accepté. Fin du 1er débat.</p>	DSAS.	Roulet C.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mai 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	15.	(14_INT_220) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis-Olivier Maillefer et consorts - Pourquoi sacrifier la policlinique d'Orbe et environs ?	DSAS.		
TRAITE	16.	(14_INT_205) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin - La guerre hospitalière Vaud-Valais est-elle ouverte ?	DSAS.		
TRAITE	17.	(13_INT_119) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Avec ou sans glace pilée, les boissons énergisantes ne sont-elles pas dangereuses pour la santé ?	DSAS.		
TRAITE	18.	(13_INT_164) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - A l'aide sociale et en possession d'un ou plusieurs chiens !?	DSAS.		
TRAITE	19.	(13_INT_193) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos - Violence domestique : l'offre en place de foyers d'accueil est-elle adéquate ?	DSAS.		
RENV-T	20.	(14_MOT_038) Motion Claudine Wyssa et consorts demandant une modification de la composition du Conseil de politique sociale	DSAS	Miéville L.	03/06/2014
RENV-T	21.	(14_MOT_039) Motion François Payot et consorts pour que le Grand Conseil se prononce sur la fixation du subside à l'assurance-maladie (modification de la loi d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'assurance-maladie)	DSAS	Miéville L.	03/06/2014
RENV-T	22.	(14_POS_056) Postulat Catherine Labouchère et consorts - Mieux connaître les différents types d'aides sociales et leurs bénéficiaires	DSAS	Miéville L.	03/06/2014
RENV-T	23.	(133) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures(1er débat)	DFJC.	Rochat Fernandez N.	03/06/2014
RENV-T	24.	(110) Exposé des motifs et Projet de décret sur le Plan stratégique pluriannuel 2012-2017 de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (1er débat)	DFJC.	Despot F.	03/06/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 mai 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	25.	(108) Exposé des motifs et Projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) et Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations Hélène Grand et consorts sur la manière restrictive de l'Office cantonal des bourses dans l'application de la loi et son règlement (00_INT_212) et Jean-Yves Pidoux demandant au Conseil d'Etat de faire appliquer la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (03_INT_083)(1er débat)	DFJC.	Mojon G.	03/06/2014
RENV-T	26.	(13_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Claude-Alain Voiblet - Gymnase cantonal de la Cité - Journée politique ou propagande d'Etat !	DFJC.		03/06/2014
RENV-T	27.	(114) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégory Devaud et consorts - Le suicide des jeunes, quelle prévention dans notre canton ?	DFJC.	Christen J.	03/06/2014
RENV-T	28.	(14_INT_204) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - Est-ce que le Service de la Protection de la Jeunesse se préoccupe vraiment du bien-être des enfants ?	DFJC.		03/06/2014

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :